

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
I. PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE	2
II. CONTEXTE DE L'ACTION MINISTERIELLE	6
III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	6
IV. CADRES DE PERFORMANCE	8
V. PROGRAMMATION TRIENNALE DES DEPENSES.....	12
VI. TABLEAU DE BUDGETISATION EN AE-CP DES PROJETS/PROGRAMMES.....	13
CONCLUSION.....	17

INTRODUCTION

L'environnement international est fortement marqué, ces dernières années, par la multiplication et la diversification des menaces sur la paix et la sécurité des Etats. Dans leur ensemble, les pays sont confrontés à de nouveaux paradigmes sécuritaires, à des risques et menaces divers susceptibles d'affecter la vie de leurs populations, la stabilité de leurs institutions, voire l'intégrité de leur territoire.

Cette situation fonde la nouvelle vision des autorités sénégalaises, pour une sécurité intégrale bâtie autour du triptyque engagement international, consolidation nationale et proximité locale.

Le Plan Sénégal Emergent (PSE), à travers son deuxième axe « Capital humain, protection sociale et développement durable » et surtout son troisième axe « Gouvernance, institutions, paix et sécurité », élève les principales problématiques gérées par le Ministère de l'Intérieur au rang de conditions de réussite d'un développement durable.

La consolidation de la sécurité au niveau national passe par une véritable montée en puissance des capacités opérationnelles de nos structures tant du point de vue des hommes, des matériels que des infrastructures.

C'est ainsi que des programmes ont été définis et déclinés dans des documents de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD) qui s'inscrivent en droite ligne des orientations stratégiques du PSE notamment dans son axe 3 « Gouvernances, Institutions, Paix et Sécurité ».

Dans cette dynamique, les objectifs poursuivis sont le renforcement de la sécurité intérieure, l'optimisation de l'administration des territoires et la consolidation de notre modèle démocratique.

I. PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE

Le secteur de la Gouvernance et de la Sécurité intérieures est un éminent secteur de souveraineté à travers lequel les missions régaliennes de l'Etat en matière de sécurité, de résilience des personnes, des infrastructures et des ressources d'intérêt vital, d'administration du territoire, de construction de la citoyenneté et de la démocratie et de gestion des affaires intérieures (religion, société civile, syndicats, etc.) sont mises en œuvre.

Il est placé sous la responsabilité du Ministre de l'Intérieur dont les attributions sont fixées par le décret n° 2019-775 du 17 avril 2019. Ce texte dispose que, le Ministre de l'Intérieur, sous l'autorité du Premier Ministre, prépare et met en œuvre la politique arrêtée par le Chef de l'Etat en matière d'administration territoriale, de sécurité intérieure, de police administrative, de défense civile et d'organisation des élections.

Il est responsable de l'administration territoriale et veille à son bon fonctionnement.

A ce titre, il a autorité sur les gouverneurs, les préfets et les sous-préfets, dans le respect de leurs attributions propres de délégué du Président de la République et représentant du gouvernement. Il est chargé de l'élaboration des règlements qui régissent leur statut, en relation avec le Ministre chargé de la fonction publique.

Il est responsable, en relation avec les ministres compétents de la mise en œuvre de la politique de déconcentration. A ce titre il est chargé de préparer la charte de la déconcentration et de veiller à son application.

Il veille à l'application de la loi électorale. Il est chargé de l'organisation matérielle des élections et des référendums, sous réserve des attributions dévolues aux Ministres chargés des affaires étrangères et de la justice et aux organes compétents.

Il est chargé de la sécurité intérieure sur l'ensemble du territoire de la République.

Il a autorité sur les forces de police, sous réserve des attributions des procureurs en matière de police judiciaire.

Il dispose de la gendarmerie en matière de police administrative et de rétablissement de l'ordre public.

Il est chargé de la sécurité civile et de la lutte contre les incendies et les calamités naturelles.

En rapport avec les Ministres chargés de l'Economie, du Plan et des Finances, il participe à la protection de l'économie nationale contre la contrebande, les importations frauduleuses ou prohibées et le trafic de drogues.

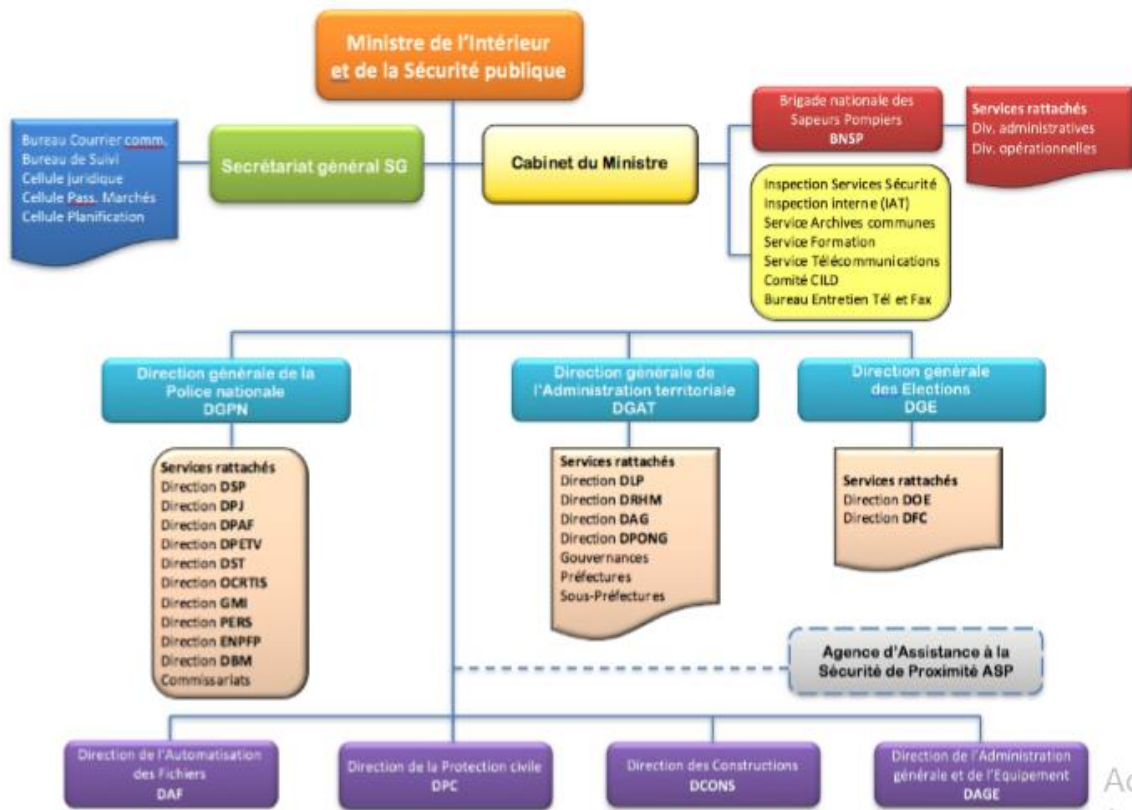
Pour l'exercice de ses attributions, les forces de sécurité, autres que les forces de police, lui apportent leur concours dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Sur le plan organisationnel, c'est le décret n° 2019 – 769 du 08 avril 2019 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères, qui fixe la structuration actuelle du Ministère.

Il comprend, outre le Cabinet, le Secrétariat Général et leurs services rattachés :

- 3 Directions générales ;
- 1 Brigade nationale des Sapeurs-pompiers et ses services centraux et déconcentrés ;
- 1 Agence nationale d'Assistance à la Sécurité de Proximité ;
- 18 Directions centrales ;
- 14 Gouvernances ;
- 45 Préfectures ;
- 123 Sous-préfectures ;
- Les Commissariats de police, Postes de police, Postes frontaliers.

L'organigramme se présente comme suit :



II. CONTEXTE DE L'ACTION MINISTERIELLE

Dans un contexte marqué par la complexité de la situation géopolitique sous régionale et conscient que la sécurité des personnes et des biens ainsi que la sûreté de nos infrastructures et installations stratégiques demeurent des garants de l'épanouissement des libertés et du bien-être de tous les citoyens, le Gouvernement a pris des mesures hardies de recrutement et d'équipements des forces de défense et de sécurité dans le but de consolider et renforcer le maillage du territoire pour en rassurer les citoyens sur les capacités de l'Etat à les protéger et à prévenir toute menace.

Le Ministère de l'Intérieur, à travers la consolidation de la gouvernance du territoire et de la sécurité intérieure, s'attèlera inexorablement à poursuivre ses efforts de dotation en matériels de maintien de l'ordre, de transport de troupes au profit de nos forces de police et surtout à renforcer les capacités en matière de lutte anti-terroriste, de lutte contre la drogue et la criminalité sous toutes ses formes, aussi en rendant davantage opérationnelle la politique de sécurité de proximité et celle relative à la protection civile.

III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le Plan Sénégal Emergent est le référentiel de base des interventions et politiques publiques du Gouvernement du Sénégal. Il se fonde sur la vision « d'un Sénégal émergent en 2035 avec une société solidaire dans un Etat de droit ».

Pour apporter sa contribution sectorielle à la réalisation des objectifs du Plan Sénégal Emergent, le Ministère de l'Intérieur s'appuie à la fois sur les fondements du PSE à travers les axes 2 et 3, sur ses attributions régaliennes fixées par décret, mais également sur les orientations stratégiques définies par le Président de la République.

Les orientations et instructions formulées lors du Conseil des Ministres du 23 novembre 2016 par le Président de la République ont porté notamment sur :

- L'intensification de la mise en œuvre de son ambitieux programme de modernisation des cités religieuses et l'élaboration du Programme d'Assistance aux Manifestations Religieuses et Coutumières (PRAMAREC) ;

- L'accélération des programmes de réhabilitation des casernes ;
- Le renforcement des moyens des écoles nationales militaires ;
- L'implication effective des Forces de défense et de sécurité dans l'instruction civique de nos compatriotes ;
- Le renforcement de la sécurité des populations ;
- L'urgence de prendre toutes les dispositions préventives et coercitives requises, notamment par la police et la gendarmerie, pour juguler la criminalité, renforcer la réglementation et le contrôle relatifs à l'acquisition et à la détention des armes et munitions, veiller à l'application rigoureuse de la réglementation en matière de répression de l'ivresse publique et de gestion des débits de boisson ;
- La mise en œuvre effective des contrats locaux de sécurité et la mise en place des comités départementaux de prévention et de lutte contre la délinquance ;
- L'impératif de procéder à l'adoption du projet de loi d'orientation sur la sécurité intérieure (LOSI) ;
- Le diagnostic local de la situation sécuritaire au niveau de chaque circonscription administrative du pays ;
- L'encadrement des activités des sociétés privées de sécurité et de surveillance, dans une dynamique de professionnalisation des personnels concernés ;
- L'urgence de renforcer notre conscience citoyenne.

C'est justement la prise en compte du caractère prégnant de ces défis majeurs qui structure la vision du Ministère de l'Intérieur : « Une gouvernance intérieure moderne pour un Sénégal émergent, démocratique, sécurisé et résilient ».

- **Objectif général**

Contribuer au renforcement de la sécurité, à la consolidation de notre modèle démocratique et à l'administration optimale des territoires ;

- **Objectifs spécifiques**

- Améliorer le pilotage stratégique, la gestion opérationnelle et la coordination administrative du secteur ;

- Prévenir et lutter contre le terrorisme, la criminalité et la délinquance, maintenir la paix et l'ordre publics et assurer la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national ;
- Assurer sur tout le territoire national la prévention des risques, la gestion des secours, la réponse aux catastrophes et la protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
- Renforcer la déconcentration pour une administration territoriale plus performante et plus proche des populations ;
- Contribuer à la consolidation des acquis démocratiques par l'amélioration continue des processus électoraux et référendaires.

Pour atteindre ces objectifs, les programmes suivants sont mis en œuvre :

- Programme 1 : ***Pilotage, gestion et coordination administrative***
- Programme 2 : ***Sécurité publique***
- Programme 3 : ***Sécurité civile***
- Programme 4 : ***Administration territoriale***
- Programme 5 : ***Gouvernance électorale***
- Programme 6 : ***Fonds de lutte contre les incendies***

IV. CADRES DE PERFORMANCE

Pour cette année 2020, les résultats attendus sont :

- Les documents stratégiques du Ministère sont élaborés ;
- Les capacités des personnels sont renforcées ;
- L'appui logistique est assuré ;
- La fonctionnalité et qualité des réseaux de télécommunication entretenus et sécurisés ;
- La sécurité et la mise à jour des systèmes d'identification des personnes sont assurées ;
- Le maillage sécuritaire est renforcé ;
- La lutte contre la grande criminalité est bien prise en compte ;
- Les moyens d'intervention des forces de police sont renforcés ;
- Le maillage du territoire est renforcé ;
- La médicalisation des secours est assurée ;
- La protection civile est renforcée et consolidée ;

- Les personnels sont dotés de moyens matériels et techniques spécifiques adéquats ;
- La formation des personnels est renforcée ;
- Le fonctionnement des structures est assuré ;
- La gestion de proximité des affaires territoriales est renforcée ;
- Le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes est amélioré ;
- Le cadre de vie et de travail des autorités administratives est amélioré ;
- La qualité du service public de l'Administration territoriale est améliorée ;
- Le fonctionnement des services centraux et déconcentrés est assuré ;
- Le matériel électoral est disponible à temps et en quantité suffisante ;
- Toutes les cartes d'identités biométriques CEDEAO faisant office de cartes d'électeurs sont éditées et distribuées ;
- Les acteurs intervenant dans le processus électoral sont formés ;
- Les citoyens participent massivement aux votes et maîtrisent les techniques de vote.

Les principaux indicateurs de performance retenus dans ce cadre sont :

- Nombre de sessions de formation tenues et nombre de personnes formées ;
- Nombre de cérémonies religieuses couvertes en logistique ;
- Taux de couverture des réseaux installés et réhabilités ;
- Niveau de perception de la police nationale ;
- Ratio agent de police/ nombre de personnes ;
- Nombre de contrats locaux de sécurité élaborés mis en œuvre ;
- Nombre de quartiers sûrs installés ;
- Niveau de perception des services utilisateurs des ASP ;
- Taux de couverture en commissariat ;
- Taux de criminalité et de délinquance ;
- Taux de couverture du territoire en casernes sapeurs-pompiers ;
- Nombre d'ambulances médicalisées acquises ;
- Nombre de sections de secours d'urgence médicales créées ;
- Nombre de paratonnerres installés ;
- Nombre de matériels et d'équipement de protection individuelle acquis ;
- Nombre de personnels de la sécurité civile formés ;
- Nombre de textes et documents élaborés ;

- Nombre de bâtiments construits ;
- Nombre de bâtiments réhabilités ;
- Nombre d'équipements informatiques, de mobiliers et de matériels de bureau acquis ;
- Nombre de sessions de formations ;
- Nombre de procédures dématérialisées et simplifiées ;
- Délais de délivrance des actes ;
- Niveau de satisfaction de l'utilisateur ;
- Pourcentage du matériel récupéré et stocké ;
- Nombre de bureaux de vote dotés de matériel électoral suffisant et à temps ;
- Nombre de cartes éditées et distribuées ;
- Nombre d'acteurs électoraux formés ;
- Nombre de sessions de formation organisées ;
- Taux de participation à la révision ;
- Taux de participation au scrutin ;
- Taux de bulletins nuls.

Les cibles associées à ces indicateurs sont :

- Couverture à 40% des réseaux de télécommunication installés et réhabilités ;
- Augmentation de 5% du niveau de perception de la police ;
- Ratio de 1 policier sur 3835 personnes ;
- Elaboration et mise en œuvre de 3 contrats locaux de sécurité ;
- Installation de 50 quartiers sûrs ;
- 90% du niveau de perception des services utilisateurs des ASP ;
- Evolution de 15% du taux de couverture en commissariats de police ;
- Baisse de 5% du taux de criminalité et de délinquance ;
- Evolution de 7% du taux de couverture en casernes de sapeurs-pompiers ;
- Acquisition de 10 ambulances médicalisées ;
- Création de 2 sections de secours d'urgence médicales ;
- Installation de 50 paratonnerres supplémentaires ;
- Acquisition de 70 matériels et d'équipements de protection individuelle ;
- Elaboration de 4 textes et documents ;

- Organisation de 5 sessions de formations ;
- Dotation en matériel électoral suffisant et à temps de 15 000 bureaux de vote ;
- Edition et distribution de 7 000 000 de cartes ;
- Formation de 48 000 acteurs électoraux ;
- Participation à hauteur de 55% de la population au scrutin.

V. PROGRAMMATION TRIENNALE DES DEPENSES

PROGRAMMES	NATURES ECONOMIQUES	2020		2021		2022	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
P1. Pilotage, Gestion et Coordination administrative	Personnel		859 933 692		877 132 366		894 675 013
	Biens et Services		1 548 475 350		876 975 350		876 975 350
	Transferts courants		140 000 000		140 000 000		140 000 000
	Investissements exécutés par l'Etat	1 103 500 000	1 103 500 000	2 675 000 000	2 675 000 000	2 675 000 000	2 675 000 000
	Transferts en capital	1 000 000 000	1 000 000 000				
TOTAL P1		2 103 500 000	4 651 909 042	2 675 000 000	4 569 107 716	2 675 000 000	4 586 650 363
P2. Sécurité publique	Personnel		36 764 331 252		37 499 617 877		38 249 610 235
	Biens et Services		7 683 163 000		9 243 163 000		9 243 163 000
	Transferts courants		10 300 000 000		11 600 000 000		11 600 000 000
	Investissements exécutés par l'Etat	44 358 780 715	5 855 780 715	44 358 780 715	2 655 561 430	44 358 780 715	2 655 561 430
	Transferts en capital	36 396 000 000	6 840 219 285	36 396 000 000	1 934 438 570	36 396 000 000	1 384 438 570
TOTAL P2		80 754 780 715	67 443 494 252	80 754 780 715	62 932 780 877	80 754 780 715	63 082 773 235
P3. Sécurité civile	Personnel		19 049 756 020		19 430 751 140		19 819 366 163
	Biens et Services		3 371 403 935		541 403 935		541 403 935
	Transferts courants		1 820 000 000		1 820 000 000		1 820 000 000
	Investissements exécutés par l'Etat	32 621 500 000	9 470 000 000	32 621 500 000	1 110 000 000	32 621 500 000	1 110 000 000
	Transferts en capital	954 030 000	954 030 000				
TOTAL P3		33 575 530 000	34 665 189 955	32 621 500 000	22 902 155 075	32 621 500 000	23 290 770 098
P4. Administration territoriale	Personnel		4 668 548 724		4 761 919 698		4 857 158 092
	Biens et Services		2 458 543 000		2 188 543 000		2 188 543 000
	Transferts courants						
	Investissements exécutés par l'Etat	10 738 000 000	240 000 000	10 738 000 000	500 000 000	10 738 000 000	500 000 000
	Transferts en capital						
TOTAL P4		10 738 000 000	7 367 091 724	10 738 000 000	7 450 462 698	10 738 000 000	7 545 701 092

P5. Gouvernance électorale	Personnel		123 593 596		126 065 468		128 586 777
	Biens et Services		281 562 585		2 381 562 585		5 381 562 585
	Transferts courants		2 100 000 000		3 200 000 000		4 100 000 000
	Investissements exécutés par l'Etat						
	Transferts en capital	50 000 000 000	10 065 293 624	10 075 000 000	10 075 000 000	10 060 000 000	10 060 000 000
TOTAL P5		50 000 000 000	12 570 449 805	10 075 000 000	15 782 628 053	10 060 000 000	19 670 149 362
TOTAL BUDGET		187 237 104 339	126 698 134 778	136 864 280 715	113 637 134 419	136 849 280 715	118 176 044 150
P6. Fonds de Lutte contre les Incendies	CST		200 000 000		200 000 000		200 000 000
TOTAL P6			200 000 000		200 000 000		200 000 000
TOTAL BUDGET GENERAL_MINT		187 237 104 339	126 898 134 778	136 864 280 715	113 837 134 419	136 849 280 715	118 376 044 150

VI. TABLEAU DE BUDGETISATION EN AE-CP DES PROJETS/PROGRAMMES

Programmes budgétaires	Projets	Source de financement	2020		2021		2022	
			AE	CP	AE	CP	AE	CP
Progr. 1	EQUIPEMENT DES SERVICES CENTRAUX DU MINT	Ressources internes	578 500 000	578 500 000	700 000 000	700 000 000	700 000 000	700 000 000
	PROGRAMME DE CONSTRUCTION PRIORITAIRE DES SERVICES	Ressources internes	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
	PROJET DE CONSTRUCTION ET	Ressources internes	375 000 000	375 000 000	575 000 000	575 000 000	575 000 000	575 000 000

	REHABILITATION DES BATIMENTS DU MINT							
	PROJET DE GESTION DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION DU MINT	Ressources internes	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Progr. 2	PROGRAMME D'EQUIPEMENT DES FORCES POLICE	Ressources internes	2 390 000 000	2 390 000 000	265 000 000	265 000 000	256 000 000	256 000 000
	PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE URBAINE	Ressources internes	28 956 000 000	350 219 285	150 219 285	150 219 285	100 219 285	100 219 285
	PROJET D'APPUI A LA SECURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS/MINT	Ressources internes	20 283 780 715	1 780 780 715	1 930 780 715	1 930 780 715	1 789 561 430	1 789 561 430
	PROJET DE GESTION DES CARTES D'IDENTITES NUMERISEES	Ressources internes	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	125 000 000	125 000 000
	PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE LA GOUVERNANCE SECURITAIRE DE PROXIMITE	Ressources internes	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	0	0
	PROGRAMME DE SURETE ET DE SECURITE NATIONALE	Ressources internes	1 000 000 000	1 000 000 000	300 000 000	300 000 000	0	0

	PROGRAMME CICO	Ressources internes	2 000 000 000	2 000 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000
	PROJET DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE PROTECTION DES ZONES FRONTALIERES	Ressources externes	24 000 000 000	4 000 000 000	0	0	0	0
	PROJET DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE	Ressources internes	1 950 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Progr. 3	PROGRAMME D'ACQUISITION ET D'INSTALLATION DE PARATONNERRES	Ressources internes	9 724 000 000	700 000 000	210 000 000	210 000 000	210 000 000	210 000 000
	PROJET DE CREATION, DE REHABILITATION ET D'EQUIPEMENT DE LA BNSP	Ressources internes	464 757 711	464 757 711	594 757 711	594 757 711	594 757 711	594 757 711
	EQUIPEMENT DES CASERNES SAPEURS-POMPIERS	Ressources externes	22 142 000 000	8 000 000 000	0	0	0	0
	EQUIPEMENT DES CASERNES SAPEURS-POMPIERS	Ressources internes	954 030 000	954 030 000	0	0	0	0
	PREVENTION/MAITRISE CATASTROPHES	Ressources internes	305 242 289	305 242 289	305 242 289	305 242 289	305 242 289	305 242 289

Progr. 4	PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT L'ADMINISTRATI ON TERRITORIALE	Ressources internes	10 738 000 000	240 000 000	485 000 000	485 000 000	485 000 000	485 000 000
Progr. 5	ELABORATION DES CARTES D'ELECTEURS ET DES CARTES D'IDENTITES NUMERISEES	Ressources internes	50 000 000 000	10 065 293 624	10 075 000 000	10 075 000 000	10 060 000 000	10 060 000 000
Total			177 171 810 715	35 528 823 624	18 950 000 000	18 950 000 000	18 385 000 000	18 385 000 000

CONCLUSION

Le Ministère de l'Intérieur s'est résolument engagé dans la poursuite permanente de la paix et le renforcement de la cohésion sociale à travers des objectifs de sécurisation des personnes et des biens, la modernisation de l'administration territoriale, la consolidation de la démocratie et des institutions efficaces au service du pays.

Le dispositif de suivi-évaluation sera articulé autour de deux (02) composantes :

- Le Comité d'Orientation stratégique examinera les plans de travail annuels et les rapports préparés par les différents porteurs de projets du Ministère. Egalement, Il veillera au respect des orientations fixées dans la lettre de politique sectorielle, à la validation des priorités d'investissements, des allocations des ressources financières.
- Le comité technique est chargé de mettre en œuvre le dispositif de suivi-évaluation qui mesurera la pertinence des objectifs sectoriels, l'utilisation des ressources budgétaires et les impacts de la lettre de politique sectorielle.

Le suivi permanent de la mise en œuvre du DPPD sera effectué par le Comité technique par l'organisation de revues trimestrielles et annuelles pour examiner, selon les critères de performance retenus, l'état d'avancement des programmes, actions et projets, les goulots d'étranglement, les mesures correctives et les perspectives pour le trimestre suivant.

A la fin de chaque année, un bilan annuel dressant les résultats atteints et les gaps manquants est établi et servira à l'actualisation des objectifs et des indicateurs et la préparation du plan de travail annuel de l'année suivante.

Les évaluations seront sanctionnées par des rapports de performance des structures centrales et déconcentrées.

PAP - Pilotage, Coordination et Gestion administrative

1. PRESENTATION DU PROGRAMME

1.1 Présentation du programme

La pertinence de ce programme est à rechercher dans le contexte global des réformes budgétaires et financières initiées par l'UEMOA pour promouvoir d'une part une meilleure gestion des finances publiques et d'autre part l'élaboration et la mise en œuvre de politiques sectorielles efficaces. La référence à la bonne gouvernance comme critère d'allocation des ressources publiques place la mission de promotion d'une Administration générale et territoriale performante du Ministère de l'Intérieur au cœur des enjeux nationaux.

Ce programme est mis en œuvre par les services suivants :

- Cabinet
- Secrétariat général
- Direction de l'Administration générale et de l'Équipement ;
- Direction des Constructions ;
- Direction de l'Inspection des Services de Sécurité ;
- Comité Interministériel de Lutte contre la Drogue ;
- Inspection de l'Administration Territoriale et Centrale ;
- Service des Télécommunications ;
- Service de la Formation.

1.2 Stratégie opérationnelle

De par sa nature transversale, ce programme permettra d'allouer aux actions s'y rattachant, des ressources nécessaires pour améliorer le fonctionnement et le contrôle des services afin d'accroître la transparence et l'imputabilité dans la gestion des deniers publics.

Ce programme consacrera en 2020, le démarrage effectif d'un vaste programme triennal de construction et de réhabilitation des bâtiments administratifs à savoir le siège du Ministère de l'Intérieur, les gouvernances, préfectures, sous-préfectures, Centres d'intervention et de secours, Etat-major, Ecole de police, commissariats de police, cantonnements du Groupement mobile d'intervention) intéressant toutes les régions du Sénégal.

L'extension du réseau des télécommunications du Ministère de l'Intérieur s'est poursuivie avec le déploiement d'un réseau radio. En plus du déploiement de l'année en cours, les installations des autres caméras de surveillance doivent se poursuivre avec la mise en place des sites de visualisation des caméras et autres activités connexes du système de vidéo de protection intelligente.

Aussi, la mise en place du Centre de crise de la Présidence (CCP) et la réhabilitation des salles destinées aux postes de commandement de district (PCD) et de visualisation et d'enregistrement au niveau des commissariats sont projetées.

1.3 Cartographie administrative du programme

Programmes / Projets	Services responsables
APPUI A L'ORGANISATION DES CEREMONIES RELIGIEUSES	Direction de l'Administration générale et l'Equipement (DAGE)
EQUIPEMENT DES SERVICES CENTRAUX	Direction de l'Administration générale et l'Equipement (DAGE)
PROGRAMME DE CONSTRUCTION PRIORITAIRE DES SERVICES	Direction de l'Administration générale et l'Equipement (DAGE)
PROJET DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU MINT	Direction de l'Administration générale et l'Equipement (DAGE)
PROJET DE GESTION DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION DU MINT	Service des Télécommunications

	de planification								
	Assurer le pilotage et la mise en œuvre des politiques sectorielles	859 933 692	196 650 000						1 056 583 692
	Assurer le contrôle qualité des documents de passation de marché et autorité contractante		19 484 000						19 484 000

Page 4

	Sensibiliser les populations sur les méfaits de la drogue		135 000 000						135 000 000
TOTAL ACTION 1_ Coordination administrative, planification et suivi-évaluation		859 933 692	373 134 000						1 233 067 692
Gestion des services centraux et des ressources humaines	Améliorer le contrôle interne des activités du MINT		38 796 000						38 796 000
	Assurer la gestion des archives et des télécommunications		54 200 000						54 200 000
	PROJET DE GESTION DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION DU MINT			150 000 000	150 000 000		150 000 000		150 000 000
	Renforcer les conditions de travail et capacité des agents du MINT		82 194 000						82 194 000
TOTAL ACTION 2_ Gestion des services centraux et des ressources humaines			175 190 000	150 000 000	150 000 000		150 000 000		325 190 000

Gestion budgétaire et du patrimoine	EQUIPEMENT DES SERVICES CENTRAUX DU MINT	121 500 000	578 500 000	578 500 000			700 000 000	700 000 000
	PROGRAMME DE CONSTRUCTION PRIORITAIRE DES SERVICES				1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000

	PROJET DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES BATIMENTS DU MINT	200 000 000		375 000 000	375 000 000			575 000 000	575 000 000
	Préparer, exécuter et assurer le suivi du budget du MINT	360 966 350							360 966 350
	Améliorer la contribution des associations à la mise en œuvre des politiques sécuritaire		140 000 000						140 000 000
	Appuyer le fonctionnement du service	67 685 000							67 685 000
	Appuyer l'organisation des cérémonies religieuses	250 000 000							250 000 000
	TOTAL ACTION 3_ Gestion budgétaire et du patrimoine	1 000 151 350	140 000 000	953 500 000	953 500 000	1 000 000 000	1 000 000 000	2 525 000 000	3 093 651 350
	TOTAL	859 933 692	1 548 475 350	1 103 500 000	1 103 500 000	1 000 000 000	1 000 000 000	2 675 500 000	4 651 909 042

3.2. Evolution des crédits du programme

Nature de dépense	Année 2018 (LFI)	Année 2019	Année 2020	Variation (2020-2019)	Justification
Personnel	871 698 320	843 972 160	859 933 692	15 961 532	
Biens et services	917 106 000	914 406 000	1 548 475 350	634 069 350	
Transferts courants	140 000 000	140 000 000	140 000 000	-	
Investissements exécutés par l'Etat					
AE	1 045 000 000	782 915 888	1 103 500 000	320 584 112	
CP	1 045 000 000	782 915 888	1 103 500 000		
Transferts en capital					
AE	2 000 000 000	145 000 000	1 000 000 000	855 000 000	
CP	2 000 000 000	145 000 000	1 000 000 000		
Total	3 045 000 000	2 826 294 048	4 651 909 042	1 825 614 994	

3.3. Justification des dépenses par nature

a. Dépenses de personnels

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
-------------------	----------------	------------	----------	-----------------

Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Coordination administrative, planification, suivi évaluation	Hierarchie A	19	205 043 304
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Coordination administrative, planification, suivi évaluation	Hierarchie B	116	525 782 164
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Coordination administrative, planification, suivi évaluation	Hierarchie C	17	38 807 404
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Coordination administrative, planification, suivi évaluation	Hierarchie D	33	90 300 820
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			185	859 933 692

b. Dépenses de biens et services et transferts courants

Articles	2019	2020	Variation	Justifications
60- Achats de Biens et services	914 406 000	1 548 475 350	634 069 350	
61-Acquisition de services				
62-Autres services				
64-Transferts courants	140 000 000	140 000 000	-	
Total	1 054 406 000	1 688 475 350	634 069 350	

c. Dépenses d'investissements

Tableau de budgétisation des projets

Projets	Articles	Montants		Variation	Justifications
		2019	2020		
EQUIPEMENT DES SERVICES CENTRAUX DU MINT	22-Acquisition et aménagement				
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier	472 500 000	578 500 000	106 000 000	
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital				
PROGRAMME DE CONSTRUCTION PRIORITAIRE DES SERVICES	22-Acquisition et aménagement				
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier				

	25- Equipements militaires				
	64-Transferts en capital	145 000 000	1 000 000 000	855 000 000	

PROJET DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DU MINT	22-Acquisition et aménagement				
	23- Constructions, grosses réparations	60 415 888	375 000 000	314 584 112	
	24-Matériel et mobilier				
	25- Equipements militaires				
	64-Transferts en capital				
PROJET DE GESTION DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION DU MINT	22-Acquisition et aménagement	120 000 000	150 000 000	30 000 000	
	23- Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier				
	25- Equipements militaires				
	64-Transferts en capital				
Total		782 915 888	2 103 500 000	1 320 584 112	

Tableau des échéanciers AE associés aux CP

Action	Activités/p rojets	Montant exécuté en 2018		Montant 2019		Montant 2020		Justification
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Gestion budgétaire et du patrimoine	EQUIPEMENT DES SERVICES CENTRAUX	475 000 000	475 000 000	472 500 000	472 500 000	578 500 000	578 500 000	
	PROGRAMME DE CONSTRUCTION PRIORITAIRE DES SERVICES	2 000 000	2 000 000	145 000 000	145 000 000	1 000 000	1 000 000	

PROJET DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU MINT	290 00 0 000	290 000 0 00	60 415 88 8	60 415 88 8	375 00 0 000	375 00 0 000	
PROJET DE GESTION DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATI ON DU MINT	180 00 0 000	180 000 000	120 000 0 00	120 000 0 00	150 00 0 000	150 00 0 000	

PAP - PROGRAMME SECURITE PUBLIQUE

Dans son troisième axe stratégique intitulé « Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité », le Plan Sénégal émergent(PSE) souligne que la paix et la sécurité des personnes et des biens constituent des facteurs déterminants à l'établissement d'un climat favorable au développement des activités économiques et sociales. Par ailleurs, le Chef de l'Etat à plusieurs occasions, s'est prononcé sur « l'impératif de renforcer la sécurité des populations » en demandant aux Ministres de l'Intérieur et des Forces armées de « déployer les stratégies adéquates et les moyens de prévention et d'intervention nécessaires pour juguler la recrudescence de la délinquance dans le pays ».

Ce programme est mis en œuvre par :

- Direction générale de la Police nationale ;
- Agence d'Assistance à la Sécurité de Proximité.

1.1 Présentation du programme

L'objectif de ce programme est de résorber le déficit important en personnel, de doter les forces de police de matériels adéquats de maintien de l'ordre et de réadapter le contenu de la formation pour une meilleure prise en charge du nouveau contexte de la sécurité.

Devant les nouvelles menaces et les nouveaux risques, l'implication plus active des populations, des universitaires et de toutes les composantes sociales est, en effet, un gage supplémentaire de plus grande efficacité. La lutte contre l'insécurité appelle, désormais, des paradigmes plus inclusifs et plus intégrés, en lieu et place d'une action centrée exclusivement autour du travail des forces de défense et de sécurité et du système judiciaire.

C'est tout le sens des instructions présidentielles contenues dans le Plan national consensuel de Lutte contre la Délinquance (PNCLD), cette vision du chef de l'État qui prône le partenariat avec les citoyens pour la sécurité et dont la Police nationale a déjà défini les modalités pratiques de mise en œuvre.

Ce programme est mis en œuvre par la Direction générale de la Police nationale (DGPN), l'Agence d'Assistance à la Sécurité de Proximité (ASP), la Cellule de lutte Anti-terroriste (CLAT), le Comité interministériel de lutte contre la Drogue (CILD) et le Cadre d'Intervention et de Coordination interministérielle des Opérations de lutte anti-terroriste (CICO).

1.2 Stratégie opérationnelle

En raison du contexte sécuritaire régional et international marqué par la multiplication et la diversification des menaces sur la paix et la stabilité des Etats mais aussi la sécurité des populations et de leurs biens indispensables au développement, la Police nationale a fait le pari de s'adapter à travers une nette amélioration des stratégies et un renforcement des moyens humains et matériels. Cela s'est traduit par la poursuite de la mise en œuvre de la police de proximité, accompagnée d'un accroissement très considérable des effectifs et le renforcement des capacités des personnels.

Face à la mondialisation, l'augmentation des moyens de transport et des supports technologiques, notre pays n'est pas à l'abri des activités criminelles qui affectent les activités humaines, des Institutions publiques et privées.

Le terrorisme et le crime transnational organisé sous toutes ses formes (trafic de drogues, d'armes et de migrants, criminalité financière et blanchiment de capitaux, contrefaçon, les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication) menacent nos Etats et constituent des défis majeurs pour les forces de défense et de sécurité.

La création d'une Cellule de Lutte Anti-terroriste (CLAT) par le décret n° 2003-388 du 30 mai 2003 rattaché au programme, vient renforcer le dispositif institutionnel pour prévenir toute action terroriste susceptible d'être commise sur le territoire national ou à partir du territoire national, renforcer la surveillance des mouvements, groupes et personnes susceptibles de commettre ou d'être complices d'actes terroristes.

S'agissant du Comité Interministériel de Coordination des Opération de lutte contre le terrorisme (CICO), il sert de cadre institutionnel adapté en contreterrorisme.

Ce cadre permet de définir les principaux axes du plan d'action en la matière et qui consiste à coordonner toute opération de lutte anti-terroriste sur l'étendue du territoire national avec les différents services impliqués. Aussi, le comité est chargé de formuler des conseils et des recommandations en matière de politique de prévention et de lutte contre le terrorisme.

Concernant la prévention et la lutte contre la délinquance, le programme mise sur une stratégie qui repose principalement sur la production et la gestion concertées de la sécurité par les différents acteurs concernés par le phénomène de la délinquance, en particulier l'Agence d'Assistance à la Sécurité de Proximité. Cette agence est chargée de la déclinaison et de la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle de la gouvernance sécuritaire de proximité notamment à travers :

- La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan National de Prévention et de Lutte contre la Délinquance ;
- La mise en place de contrats locaux de sécurité, en relation avec les Comités départementaux de Prévention et de lutte Contre la délinquance ;
- La préparation et à la promotion des études et réflexions relatives au développement des acteurs de la police de proximité dans les domaines comme la prévention.

En matière d'études et de développement des applications relatives à tous les fichiers relevant du Ministère de l'Intérieur, la Direction de l'Automatisation des Fichiers est chargée de la gestion des fichiers de population à but non policier (cf. décret n°77-1007 du 19 novembre 1977) au niveau d'un centre unique de traitement de l'information du Ministère de l'Intérieur. Elle remplit les fonctions de coordination en matière d'automatisation et de télécommunication au sein du Ministère, traite les informations relatives à ces fichiers et diffuse les résultats nécessaires à la gestion et à la prise de décision.

De façon globale, les actions menées dans le cadre du programme sont principalement :

- ✓ L'acquisition de matériels et d'équipements spécifiques ;
- ✓ La construction et la réhabilitation des bâtiments (Postes de police, commissariats, Ecole nationale de Police) ;
- ✓ La sécurisation des personnes et des biens ;
- ✓ poursuite de la mise en œuvre de la Police de proximité ;
- ✓ La surveillance accrue aux frontières
- ✓ Intensification de la lutte contre la grande criminalité, le terrorisme, le grand banditisme et la criminalité transnationale organisée et de la surveillance du territoire.

Pour l'année 2020, la Police nationale s'est résolument inscrite dans la modernisation de ses outils et méthodes de travail en accordant une place importante aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

A cet effet, une place importante est réservée aux domaines suivants :

Informatisation des procédures , dans le souci de renforcer et de moderniser les moyens d'action de la Police nationale pour une gestion performante des ressources, des processus de support et d'analyse en temps réel des données non structurées, une société de la place a élaboré et proposé un projet d'installation d'un PROGICIEL ORACLE, spécialisé dans la gestion du renseignement, des investigations, des enquêtes judiciaires et administratives intégré aux centres de veille opérationnelle de la Police nationale, avec l'approbation de l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE).

Le projet consiste à doter la Police nationale d'une plateforme technologique de dernière génération à même de relever les défis de la coordination et de la centralisation du renseignement, dans la mesure où il y'a une certaine dispersion de l'information entre différentes structures ; canalisant ainsi cet énorme potentiel de données relatives au renseignement de nos concitoyens et des réseaux sociaux, entre autres.

Modernisation des outils technologiques et scientifiques : Il s'agit de renforcer la vidéosurveillance dont le projet d'installation des caméras de la région de Dakar est en cours de finition. Il y'a nécessité d'étendre ce projet aux autres villes du pays et compléter ce dispositif par l'installation de drones performants ainsi que des outils de géolocalisation des appareils GSM. Les équipements de la Division Spéciale de la Cyber Sécurité seront renforcés pour lui donner les moyens de lutter contre les dérives notées dans les réseaux sociaux.

Renforcement des équipements de la Police scientifique et technique : ces dernières années, du matériel destiné à l'exploitation automatisée des empreintes digitales et des matériels de constat et d'analyse des drogues ont été acquis. La police scientifique et technique a toutefois besoin de se déployer à l'intérieur du pays à travers l'ouverture d'antennes régionales de police judiciaire. La seconde phase de sa montée en puissance devra être matérialisée par l'acquisition d'un laboratoire d'analyse ADN et de balistiques.

Aujourd'hui, la Police nationale, dans le cadre des enquêtes complexes, est obligée de recourir à l'expertise internationale.

Les outils de travail de la Brigade d'Intervention Polyvalente (BIP), pour permettre à cette unité d'élite de faire face à d'éventuelles attaques terroristes est effectif. Sur ce plan, des équipements sont en cours de livraison.

Acquisition d'équipements de surveillance des frontières : des efforts sont actuellement en train d'être faits pour acquérir des équipements performants destinés à la gestion efficace de nos frontières, caractérisées par leur porosité. Le projet de surveillance des frontières devra être mis en œuvre.

Mise en place d'un nouveau système de transmission : Les services de la Police nationale travaillent actuellement à la mise en place d'un nouveau réseau de transmission numérique devant couvrir l'étendue du territoire national, pour pallier aux insuffisances notées sur l'actuel réseau de télécommunications sécurisé, dénommé GOTA.

Modernisation des infrastructures :

Le constat est que nos infrastructures sont inadaptées et n'offrent pas toutes les commodités aux usagers. Aussi, pour corriger la mauvaise répartition des services de police sur l'ensemble du territoire national un projet de construction d'infrastructures prioritaires de la Police permettant de réhabiliter les anciens bâtiments, de construire de nouveaux Commissariats de police, écoles de police et cantonnement du GMI, entre autres devra se réaliser à terme.

Lutte contre les stupéfiants :

La redynamisation des activités de la DOCRTIS dans les régions se poursuit avec la réactivation progressivement des brigades régionales et des unités de lutte pour un maillage complet du territoire national en vue de traquer les réseaux transnationaux. A cet effet, il est prévu l'acquisition de scanners mobiles pour mieux surveiller le contenu des gros porteurs au niveau de nos frontières terrestres.

1.3 Cartographie administrative du programme

Programmes / Projets	Services responsables
PROGRAMME DE SURETE ET DE SECURITE NATIONALE	Direction générale de la Police nationale (DGPN)
PROJET D'APPUI A LA SECURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS	Direction générale de la Police nationale (DGPN)
PROJET DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE PROTECTION DES ZONES FRONTALIERES	Direction générale de la Police nationale (DGPN)
PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE LA GOUVERNANCE SECURITAIRE DE PROXIMITE	Agence d'Assistance à la Sécurité de Proximité (ASP)
PROJET DE GESTION DES CARTES D'IDENTITE NUMERISEES	Direction de l'Automatisation des Fichiers (DAF)
PROGRAMME CICO	
PROJET DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE	Direction générale de la Police nationale (DGPN)
PROGRAMME D'EQUIPEMENT DES FORCES POLICE	Direction générale de la Police nationale (DGPN)
PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE URBAINE	Direction générale de la Police nationale (DGPN)

Intensification de la lutte contre la grande criminalité	Intensifier la lutte contre la grande criminalité	La lutte contre la grande criminalité est bien prise en compte	Taux de criminalité et de délinquance	Nombre de cas de crimes signalés au cours de l'année – le nombre de cas de crimes signalés au cours de l'année précédente / sur cas de crimes signalés l'année précédente	Procès-verbaux de la police, de la Gendarmerie	30%	30%
			Nombre d'infractions liées à la cybercriminalité constatées et élucidées	Statistiques	Rapport	239 affaires	
			Nombre de cellules régionales de lutte anti-terroriste créées	Comptage			
Acquisition de matériels et équipements spécifiques	renforcer et consolider l'activité des services de police	Les moyens d'intervention des forces de police sont renforcés	- -		-	-	

1. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Actions	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Référence 2018	Cible 2020
Sécurisation des personnes et des biens	Assurer la sécurité des personnes et des biens	La sécurité et la mise à jour des systèmes d'identification des personnes sont assurées	Niveau de perception de la police nationale	Calculer pour 1000 et procéder par extrapolation	Sondage	80% des individus font confiance à la police nationale	85%
			Ratio agent de police/ nombre de personnes	Nombre moyen de policiers/nombre total d'habitantsx1000	Rapport de la police	1 / 3 835	1 / 2 800
			Nombre de contrats locaux de sécurité élaborés mis en œuvre	Comptage	Rapport ASP	3	3
			Nombre de quartiers sûrs installés	Comptage	Comptage	11	50
			Niveau de perception des services utilisateurs des ASP	Calculer par rapport au niveau de services	Sondage	80%	90%

		Le maillage sécuritaire est renforcé	Nombre de cantonnements du GMI construits	Décomptes	Etat des réceptions	8	3
			Taux de couverture en commissariat	Nombre de commissariats construits sur 45 départements			49%

Source : DGPN – ASP – CLAT

2. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

2.1 Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

Actions	Activités	Nature de dépense							Total	
		Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital			
		CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Sécurisation des personnes et des biens	Assurer la surveillance accrue aux frontières		125 000 000							125 000 000
	Gérer les fichiers		116 000 000							116 000 000
	Assurer le paiement des pécules des ASP			8 000 000 000						8 000 000 000
	Assurer les pécules des déplacements définitifs		30 000 000							30 000 000
	Assurer l'alimentation des élèves		1 481 000 000							1 481 000 000
	Confectionner les passeports numérisés				2 300 000 000					

	Organiser les fêtes et cérémonies		40 000 000							40 000 000
	Assurer l'alimentation des groupes opérationnels		638 275 000							738 275 000
	Collecter, suivre et gérer le renseignement au quotidien		188 236 000							188 236 000

	Superviser et appuyer les structures DGPN	36 764 331 252	4 403 652 000							41 167 983 252
	PROJET DE GESTION DES CARTES D'IDENTITE NUMERISEES				75 000 000	75 000 000			75 000 000	75 000 000
	PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE LA GOUVERNANCE SECURITAIRE DE PROXIMITE						100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
	PROJET D'APPUI A LA SECURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS		300 000 000		20 283 780 715	1 780 780 715			20 283 780 715	2 080 780 715
	PROGRAMME DE SURETE ET DE SECURITE NATIONALE						1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
	PROJET DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE PROTECTION				24 000 000 000	4 000 000 000			24 000 000 000	4 000 000 000

	DES ZONES FRONTALIERES									
TOTAL ACTION 1_	Sécurisation des personnes et des biens	36 764 331 252	7 322 163 000	10 300 000 000	44 358 780 715	5 855 780 715	1 100 000 000	1 100 000 000	45 458 780 715	61 342 274 967

Intensification de la lutte contre la grande criminalité	APPUI CADRE INTERVENT° & COORD INTERM. OPER ANTI-TERRORISTE		91 000 000							91 000 000
	Appuyer le fonctionnement du service		95 000 000							95 000 000
	Superviser et appuyer les structures de la Police judiciaire		45 000 000							45 000 000
	Renforcer les capacités opérationnelles des unités de lutte contre la drogue		130 000 000							130 000 000
	PROGRAMME CICO						2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
	PROJET DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE						1 950 000 000	1 000 000 000	1 950 000 000	1 000 000 000
TOTAL ACTION 2_	Intensification de la lutte contre la grande criminalité		361 000 000				3 950 000 000	3 000 000 000	3 950 000 000	3 361 000 000

Acquisition de matériels et équipement spécifiques	PROGRAMME D'EQUIPEMENT DES FORCES POLICE						2 390 000 000	2 390 000 000	2 390 000 000	2 390 000 000
	PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE URBAINE						28 956 000 000	350 219 285	28 956 000 000	350 219 285
TOTAL ACTION 3_ Acquisition de matériels et équipement spécifiques							31 346 000 000	2 740 219 285	31 346 000 000	2 740 219 285
TOTAL		36 764 331 252	7 683 163 000	10 300 000 000	44 358 780 715	5 855 780 715	36 396 000 000	6 840 219 285	80 754 780 715	67 443 494 252

2.2 Evolution des crédits du programme

Nature de dépense	Année 2018	Année 2019 (LFI)	Année 2020	Variation (2020-2019)	Justification
Personnel	23 567 046 220	31 187 841 200	36 764 331 252	5 576 490 052	
Biens et services	3 988 518 000	3 980 980 000	7 683 163 000	3 702 183 000	
Transferts courants	10 000 000 000	9 500 000 000	10 300 000 000	800 000 000	
Investissements exécutés par l'Etat					
AE	2 570 000 000	2 903 415 151	44 358 780 715	41 455 365 564	
CP	2 570 000 000	2 903 415 151	5 855 780 715	2 952 365 564	
Transferts en capital					

AE	13 674 000 000	9 916 000 000	36 396 000 000	26 480 000 000	
CP	13 674 000 000	9 916 000 000	6 840 219 285	- 3 075 780 715	
Total	53 799 564 220	57 488 236 351	67 443 494 252	9 955 257 901	

2.3 Justification des dépenses par nature

a. Dépenses de personnels

libelle programme	libelle action	Hierarchie	Effectif	Masse salariale
Sécurité publique	Sécurisation des personnes et des biens	Hierarchie A	194	1 618 062 108
Sécurité publique	Sécurisation des personnes et des biens	Hierarchie B	9564	34 961 961 312
Sécurité publique	Sécurisation des personnes et des biens	Hierarchie C	14	59 127 916
Sécurité publique	Sécurisation des personnes et des biens	Hierarchie D	5	125 179 916
Total Sécurité publique			9777	36 764 331 252

b. Dépenses de biens et services et transferts courants

Articles	2019	2020	Variation	Justifications
60- Achats de Biens et services	3 980 980 000	7 683 163 000	3 702 183 000	
61-Acquisition de services				
62-Autres services				
64-Transferts courants	9 500 000 000	10 300 000 000	800 000 000	
Total	13 480 980 000	17 983 163 000	4 502 183 000	

c. Dépenses d'investissements exécutés

Tableau de budgétisation des projets

Projets	Articles	Montants		Variation	Justifications
		2019	2020		
PROGRAMME DE SURETÉ ET DE SÉCURITÉ NATIONALE	22-Acquisition et aménagement				
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier				
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital	348 000 000	1 000 000 000	652 000 000	
PROJET D'APPUI À LA SÉCURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS	22-Acquisition et aménagement				
	23-Constructions, grosses réparations	837 708 775	1 780 780 715	943 071 940	
	24-Matériel et mobilier				
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital				
PROGRAMME CICO	22-Acquisition et aménagement				
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier				
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital	1 160 000 000	2 000 000 000	840 000 000	

PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT DES FORCES POLICE	22-Acquisition et aménagement				
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier				
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital	580 000 000	2 390 000 000	1 810 000 000	
PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ URBAINE (MISE EN PLACE DE PROTECTION DE VIDÉO)	22-Acquisition et aménagement				
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier				
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital	7 741 000 000	350 219 285	- 7 390 780 715	
PROJET DE GESTION DES CARTES D'IDENTITÉ NUMÉRISÉES	22-Acquisition et aménagement	65 706 376	75 000 000	9 293 624	
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier				
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital				
PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE LA GOUVERNANCE SÉCURITAIRE DE PROXIMITÉ	22-Acquisition et aménagement				
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier				
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital	87 000 000	100 000 000	13 000 000	

PROJET DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE PROTECTION DES ZONES FRONTALIÈRES	22-Acquisition et aménagement				
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier	2 000 000 000	4 000 000 000	2 000 000 000	
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital				
PROJET DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ	22-Acquisition et aménagement				
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier		1 000 000 000	1 000 000 000	
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital				
Total		12 819 415 151	12 696 000 000	- 123 415 151	

Tableau des échéanciers AE associés aux CP

Action	Activités/projets	Montant exécuté en 2018		Montant 2019		Montant 2020		Justification
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Sécurisation des personnes et des biens	PROGRAMME DE SURETE ET DE SECURITE NATIONALE	2 000 000 000	2 000 000 000	348 000 000	348 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	
	PROJET D'APPUI A LA SECURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS	2 400 000 000	2 400 000 000	837 708 775	837 708 775	20 283 780 715	1 780 780 715	
	PROJET DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE PROTECTION DES ZONES FRONTALIERES			2 000 000 000	2 000 000 000	24 000 000 000	4 000 000 000	
	PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE LA GOUVERNANCE SECURITAIRE DE PROXIMITE	300 000 000	300 000 000	87 000 000	87 000 000	100 000 000	100 000 000	
	PROJET DE GESTION DES CARTES D'IDENTITE NUMERISEES	170 000 000	170 000 000	65 706 376	65 706 376	75 000 000	75 000 000	

Intensification de la lutte contre la grande criminalité	PROGRAMME CICO	3 000 000 000	3 000 000 000	1 160 000 000	1 160 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	
	PROJET DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE					1 950 000 000	1 000 000 000	
Acquisition de matériels et	PROGRAMME D'EQUIPEMENT DES FORCES POLICE	2 000 000 000	2 000 000 000	580 000 000	580 000 000	2 390 000 000	2 390 000 000	

équipement spécifiques	PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE URBAINE	6 374 000 000	6 374 000 000	7 741 000 000	7 741 000 000	28 956 000 000	350 219 285	
------------------------	--------------------------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	----------------	-------------	--

3.1. Présentation des structures autonomes rattachées

Agence d'Assistance à la Sécurité de Proximité (ASP)

Actions	Activités/projets	Montants	Résultats attendus	Indicateurs	Cibles 2020
Sécurisation des personnes et des biens	Assurer le paiement des pécules des ASP	8 000 000 000	La sécurité des personnes est assurée	Nombre d'ASP en service	10 500
	PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE LA GOUVERNANCE SECURITAIRE DE PROXIMITE	100 000 000		Nombre de contrats locaux de sécurité élaborés mis en œuvre	3
Total		8 100 000 000		Nombre de quartiers surs et installés	50

PAP - PROGRAMME SECURITE CIVILE

Présentation du programme

La sécurité civile, définie comme l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'Etat pour assurer sur tout le territoire national la prévention des risques, la gestion des secours, la réponse aux catastrophes et la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

L'objectif de ce programme est d'assurer sur tout le territoire national la prévention des risques, la gestion des secours, la réponse aux catastrophes et la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Ce programme est mis en œuvre par :

- la Direction de la Protection civile, chargée de la coordination stratégique
- la Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers chargée du volet opérationnel.

Stratégie opérationnelle

La mise en œuvre du programme permettra à la Direction de la protection civile et à la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers de contribuer, dans une large mesure, à l'atteinte des objectifs stratégiques ci-après :

- Renforcer et consolider la protection civile ;
- Renforcer les capacités opérationnelles de la Brigade et de ses unités ;
- Renforcer le maillage du territoire en casernes sapeurs-pompiers.

A ce titre l'accent sera mis en 2020 sur :

- la prévention et la gestion des risques et catastrophes par des campagnes de sensibilisation et la réalisation de paratonnerres ;
- le renforcement de la capacitation du personnel et la réalisation d'équipements de protection individuelle ;
- la réhabilitation de cinq (05) casernes sapeurs-pompiers.

En matière de sécurité civile, un vaste programme a été élaboré au profit de la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers dont notamment, un programme d'équipement d'une valeur de vingt-six (26) milliards en partenariat avec EXIMBANK CHINA et POLY TECHNOLOGIE Inc., relatif aux équipements prioritaires de la BNSP.

2.4 1.3 Cartographie administrative du programme

Programmes / Projets	Services responsables
PREVENTION/MAITRISE CATASTROPHE	Direction de la Protection civile (DPC)
PROGRAMME D'ACQUISITION ET D'INSTALLATION DE PARATONNERRES	Direction de la Protection civile (DPC)
PROJET DE CREATION, DE REHABILITATION ET D'EQUIPEMENT DE LA BNSP	Brigade nationale des Sapeurs-pompiers (BNSP)
EQUIPEMENT DES CASERNES SAPEURS-POMPIERS	Brigade nationale des Sapeurs-pompiers (BNSP)

1. RESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMM

Actions	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Référence 2019	Cible 2020
Prévention et Gestion des Risques et catastrophes	Renforcer et consolider la Protection civile	Le maillage du territoire est renforcé	Taux de couverture du territoire en casernes sapeurs-pompiers	Nombre de départements couverts/45	PV de réception technique	75%	82%
		La médicalisation des secours est assurée	Nombre d'ambulances médicalisées acquises	Décompte	Note d'affectation	08	10
			Nombre de sections de secours d'urgence médicales créées	Décompte	Note de création	1	2
		La protection civile est renforcée et consolidée	Nombre de personnes sensibilisées sur les accidents domestiques, la foudre, les noyades	Décompte	Rapport d'évaluation	-	
			Nombre de paratonnerres installés	Décompte	Inventaire des PV de réception technique	1 448	50
			Nombre de visites de préventions effectuées dans les établissements recevant du public et installations classées	Comptage	Inventaire des PV de visite		

Gestion des services centraux et déconcentrés	Renforcer les capacités opérationnelles des personnels et structures de la sécurité civile	Les personnels sont dotés de moyens matériels et techniques spécifiques adéquats	Nombre de matériels et d'équipement de protection individuelle acquis	Comptage	Inventaire des PV de réception	70	70
-----------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------	----------	--------------------------------	----	----

		La formation des personnels est renforcée	Nombre de personnels de la sécurité civile formés	Comptage	Rapports de stage	589	628
		Le fonctionnement des structures est assuré	La continuité du service/taux de satisfaction des demandes/Pertes de temps			-	100%

Source : DPC - BNSP

2. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

3.1. Présentation des crédits du programme par actions/activités et par nature économique de dépense

Actions	Activités	Nature de dépense							Total	
		Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital			
		CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Prévention et Gestion des risques de catastrophe	PREVENTION/ MAITRISE CATASTROPHE				290 742 289	305 242 289			290 742 289	305 242 289
	Contribuer aux organisations internationales			20 000 000						20 000 000
	Contribuer au paiement de la prime ARC			1 800 000 000						1 800 000 000

	PROGRAMME D'ACQUISITION ET D'INSTALLATION DE PARATONNERRES				210 000 000	210 000 000			210 000 000	210 000 000
	EQUIPEMENT DES CASERNES SAPEURS-POMPIERS (titre 5)				22 142 000 000	8 000 000 000				
	EQUIPEMENT DES CASERNES SAPEURS-POMPIERS (titre 6)						954 030 000	954 030 000		
	PROJET DE CREATION, DE REHABILITATION ET D'EQUIPEMENT DE LA BNSP		130 000 000		464 757 711	464 757 711			464 757 711	594 757 711
TOTAL ACTION 1_ Prévention et Gestion des risques de catastrophe			130 000 000	1 820 000 000	32 621 500 000	9 470 000 000	954 030 000	954 030 000	33 575 530 000	12 374 030 000
Gestion des services centraux et déconcentrés de la sécurité civile	Appuyer l'Etat-major et groupement dans l'exécution des missions		684 235 000							684 235 000
	Assurer l'alimentation des corps de troupe		2 210 823 200							2 210 823 200
	Assurer les pécules des déplacements		25 600 000							25 600 000

	Appuyer le fonctionnement des services	19 049 756 020	266 125 735							19 315 881 755
	Sensibiliser sur les risques de catastrophe		15 000 000							15 000 000
	Organiser les fêtes et cérémonies		23 220 000							23 220 000
	Assurer la capacitation du personnel		16 400 000							16 400 000
TOTAL ACTION 2_ Gestion des services centraux et déconcentrés de la sécurité civile		19 049 756 020	3 241 403 935							22 291 159 955
TOTAL		19 049 756 020	3 371 403 935	1 820 000 000	32 621 500 000	9 470 000 000	954 030 000	954 030 000	33 575 530 000	34 665 189 955

3.2. Evolution des crédits du programme

Nature de dépense	Année 2018 (LFI)	Année 2019	Année 2020	Variation (2020-2019)	Justification
Personnel	17 436 343 960	18 922 732 080	19 049 756 020	127 023 940	
Biens et services	3 643 229 000	3 844 808 935	3 371 403 935	- 473 405 000	
Transferts courants	1 820 000 000	1 820 000 000	1 820 000 000	-	
Investissements exécutés par l'Etat					
AE	8 767 000 000	10 082 319 053	32 621 500 000	22 539 180 947	
CP	8 767 000 000	10 082 319 053	9 470 000 000	-612 319 053	
Transferts en capital					
AE	2 520 000 000	1 061 540 000	954 030 000	- 107 510 000	
CP	2 520 000 000	1 061 540 000	954 030 000	- 107 510 000	
Total	34 166 572 960	35 731 400 068	34 665 189 955	-1 066 210 113	

3.3. Justification des dépenses par nature

a. Dépenses de personnels

Section 33		Ministère de l'Intérieur				
Programme 3 : Sécurité civile						
	Situation 2019		Plafonds 2020		Variation (2020-2019)	
	Effectifs	Montant	Effectifs	Montant	Effectifs	Montant
Catégorie A						
Catégorie B						
Catégorie C						
Catégorie D						
Catégorie E						
Total Emplois		18 922 732 080		19 049 756 020		127 023 940

b. Dépenses de biens et services et transferts courants

Articles	2019	2020	Variations	Justification
60- Achats de Biens et services				
61-Acquisition de services	3 844 808 935	3 371 403 935	- 473 405 000	
62-Autres services				
64-Transferts courants	1 820 000 000	1 820 000 000	-	
Total	5 664 808 925	5 191 403 935	- 473 405 000	

c. Dépenses d'investissements

Tableau de budgétisation des projets

Projets	Articles	Montants		Variations	Justification
		2019	2020		
PRÉVENTION/MAITRISE CATASTROPHE	22-Acquisition et aménagement	292 509 053	305 242 289	12 733 236	
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier				
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital				
PROJET DE CRÉATION, DE RÉHABILITATION ET D'ÉQUIPEMENT DE LA BNSP	22-Acquisition et aménagement				
	23-Constructions, grosses réparations	579 810 000	464 757 711	-115 052 289	
	24-Matériel et mobilier				
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital				
PROGRAMME D'ACQUISITION ET D'INSTALLATION DE PARATONNERRES	22-Acquisition et aménagement	210 000 000	700 000 000	490 000 000	
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier				
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital				
EQUIPEMENT DES CASERNES SAPEURS-POMPIERS	22-Acquisition et aménagement				
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier				
	25-Equipements militaires	9 000 000 000	8 000 000 000	-1 000 000 000	
	64-Transferts en capital	1 061 540 000	954 030 000	-107 510 000	
Total		11 143 859 053	10 424 030 000	- 719 829 053	

Tableau des échéanciers AE associés aux CP

Action	Activités/projets	Montant exécuté en 2018		Montant 2019		Montant 2020		Justification
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Prévention et Gestion des risques de catastrophe	PREVENTION/MAITRISE CATASTROPHE	385 000 000	385 000 000	292 509 053	292 509 053	305 242 289	305 242 289	
	PROGRAMME D'ACQUISITION ET D'INSTALLATION DE PARATONNERRES	1 000 000 000	1 000 000 000	210 000 000	210 000 000	9 724 000 000	700 000 000	
	PROJET DE CREATION, DE REHABILITATION ET D'EQUIPEMENT DE LA BNSP	2 900 000 000	2 900 000 000	579 810 000	579 810 000	464 757 711	464 757 711	
	EQUIPEMENT DES CASERNES SAPEURS-POMPIERS (ressources extérieures)	2 500 000 000	2 500 000 000	1 061 540 000	1 061 540 000	22 142 000 000	8 000 000 000	
	EQUIPEMENT DES CASERNES SAPEURS-POMPIERS (ressources internes)					954 030 000	954 030 000	

PAP – PROGRAMME ADMINISTRATION TERRITORIALE

PRESENTATION DU PROGRAMME

Dans le contexte du Plan Sénégal Emergent (PSE), le nouveau défi relatif à la prise en charge de la fonction de développement par l'Administration territoriale, fait apparaître l'urgence d'opérer des mutations dans le sens d'une mise en adéquation de l'action et des conditions de vie et de travail des autorités administratives, à la cadence du dynamisme du secteur de l'Administration.

1.1 Présentation du programme

L'Administration territoriale constitue un levier essentiel de mise en œuvre de la déconcentration et de la territorialisation des politiques publiques. Non seulement elle constitue le cadre d'exécution des politiques publiques, mais elle est également un lieu d'impulsion d'initiatives pour lesdites politiques. Elle concourt à la réalisation des missions de tous les départements ministériels au niveau des territoires et assure, à travers les représentants de l'Etat, le contrôle de légalité des actes des collectivités territoriales.

Elle assure l'animation, l'impulsion et le soutien de l'action des chefs de circonscription administrative. Elle leur fournit l'appui stratégique, technique, logistique et matériel nécessaire à l'accomplissement de leurs missions de représentation de l'Etat, de coordination de la mise en œuvre des politiques publiques et de gestion de l'ordre public.

1.2 Stratégie opérationnelle

En 2020, il s'agira, dans le cadre de ce programme, de construire et réhabiliter le patrimoine bâti de l'administration territoriale qui date pour la plupart de l'époque coloniale, de renforcer les moyens humains et matériels de l'Administration territoriale, d'améliorer le cadre juridique et de mettre en place de nouveaux instruments de gestion. L'Administration territoriale a un rôle central à jouer, elle, qui a la lourde charge d'élaborer les politiques publiques et les stratégies de développement, de porter et de faciliter leur mise en œuvre et leur évaluation.

Ainsi, ce programme est mis en œuvre par la Direction générale de l'Administration territoriale regroupant les services centraux comme la Direction des Libertés Publiques, la Direction des Affaires Générales, la Direction des Ressources Humaines et du Matérielles et la Direction du Partenariat avec les ONG ainsi que les services déconcentrés à savoir les Gouvernances, Préfectures et Sous-préfectures.

1.3 Cartographie administrative du programme

Programmes / Projets	Services responsables
PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	Direction générale de l'Administration territoriale (DGAT)

1. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Actions	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Références 2019	Cible 2020
Renforcement de la déconcentration	Améliorer la gouvernance territoriale	La gestion de proximité des affaires territoriales est renforcée	Nombre de textes et documents élaborés	Comptage	Rapport	3	4
		Le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes est amélioré	Rapports des conférences territoriales régionales	Comptage	Rapport	17	17
			Rapports de suivi évaluation	Comptage	Rapport	4	4
Renforcement des capacités humaines matérielles et infrastructurelles de l'administration territoriale	Moderniser l'Administration territoriale	Le cadre de vie et de travail des autorités administratives est amélioré	Nombre de bâtiments construits	Comptage	Liste des besoins	4	4
			Nombre de bâtiments réhabilités	Comptage	Liste des besoins	10	5
			Nombre de véhicules acquis	Comptage	Liste des besoins	-	1

			Nombre d'équipements informatiques, de mobiliers et de matériels de bureau acquis	Comptage	Liste des besoins	100	40
			Nombre de sessions de formations	Comptage	Rapport d'activités	6	5

		La qualité du service public de l'Administration territoriale est améliorée	Nombre de procédures dématérialisées et simplifiées				
			Délais de délivrance des actes niveau de satisfaction de l'utilisateur	Comptage	Liste des besoins	378	378
Gestion des services centraux et déconcentrés	Assurer le fonctionnement des services centraux et déconcentrés	Le fonctionnement des services centraux et déconcentrés est assuré	Disponibilité des crédits	Enquête	Rapport d'enquête	-	1
			Niveau de consommation des crédits	Comptage	Situation d'exécution	187	187

Source : DGAT

3. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

3.1. Présentation des crédits du programme par actions/activités et par nature économique de dépense

Actions	Activités	Nature de dépense							Total	
		Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital			
		CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Renforcement de la déconcentration	Elaborer un code des partis politiques									
	Modifier les dispositions du COCC sur les associations									
	Modifier les dispositions du code du travail sur les syndicats professionnels									
	Modifier le décret relatif à l'intervention des ONG									
	Elaborer des manuels de procédure				5 000 000	5 000 000			5 000 000	5 000 000

	Elaborer le décret sur les restes mortels					
	Organiser les conférences territoriales					
	Organiser des missions de suivi-évaluation des activités des ONG	10 000 000				10 000 000
	Cartographier les ONG					
TOTAL ACTION 1_ Renforcement de la déconcentration		10 000 000				10 000 000
Renforcement des capacités humaines matérielles et infrastructurelles de l'administration territoriale	PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	170 000 000	10 738 000 000	240 000 000	410 000 000	410 000 000
	Dérouler le programme de formation de la DGAT	90 000 000				90 000 000

	Mettre en œuvre les accords de coopération en matière d'Administration territoriale						
	Dématérialiser les procédures et méthodes de gestion						
TOTAL ACTION 2_ Renforcement des capacités humaines matérielles et infrastructurelles de l'administration territoriale			260 000 000	10 738 000 000	240 000 000	240 000 000	500 000 000
Gestion des services centraux et déconcentrés	Assurer le fonctionnement des services centraux et déconcentrés	4 668 548 724	2 188 543 000				6 857 091 724
TOTAL ACTION 3_ Gestion des services centraux et déconcentrés		4 668 548 724	2 188 543 000				6 857 091 724
TOTAL		4 668 548 724	2 458 543 000	10 738 000 000	240 000 000	10 738 000 000	7 367 091 724

3.2. Evolution des crédits du programme

Nature de dépense	Année 2018	Année 2019 (LFI)	Année 2020	Variation (2020-2018)	Justification
Personnel	4 321 372 700	4 277 436 720	4 668 548 724	391 112 004	
Biens et services	2 179 086 000	2 189 431 000	2 458 543 000	10 345 000	
Transferts courants					
Investissements exécutés par l'Etat					
AE	1 880 000 000	416 850 000	10 738 000 000	10 321 150 000	
CP	1 880 000 000	416 850 000	240 000 000	-176 850 000	
Transferts en capital					
AE	3 500 000 000	5 000 000 000			
CP	3 500 000 000	5 000 000 000			
Total	11 880 458 700	11 883 717 720	7 367 091 724	-4 516 625 996	

3.3. Justification des dépenses par nature

a. Dépenses de personnels

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Sécurité civile	Gestion services centraux et déconcentrés	Hierarchie A	30	411 112 556
Sécurité civile	Gestion services centraux et déconcentrés	Hierarchie B	1630	8 750 020 012
Sécurité civile	Gestion services centraux et déconcentrés	Hierarchie C	2	4 400 068
Sécurité civile	Gestion services centraux et déconcentrés	Hierarchie D	3384	9 884 223 384
Total Sécurité civile			5046	19 049 756 020

b. Dépenses de biens et services et transferts courants

Articles	2019	2020	Variation	Justifications
60- Achats de Biens et services	2 189 431 000	2 458 543 000	10 345 000	
61-Acquisition de services				
62-Autres services				
64-Transferts courants	-			
Total	2 189 431 000	2 458 543 000	10 345 000	

c. Dépenses d'investissements

Tableau de budgétisation des projets

Projets	Articles	Montants		Variation	Justifications
		2019	2020		
PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	22-Acquisition et aménagement				
	23-Constructions, grosses réparations	416 850 000	240 000 000	-176 850 000	
	24-Matériel et mobilier				
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital				
PROGRAMME PUMA	22-Acquisition et aménagement				Le PUMA a été transféré au ministère du développement communautaire et de l'équité sociale
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier				
	25-Equipements militaires				
	64-Transferts en capital	5 000 000 000			
Total		5 416 850 000	240 000 000	-176 850 000	

Tableau des échéanciers AE associés aux CP

Action	Activités/projets	Montant exécuté en 2018		Montant 2019		Montant 2020		Justification
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Renforcement des capacités humaines matérielles et infrastructurelles de l'administration territoriale	PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	1 880 000 000	1 880 000 000	416 850 000	416 850 000	10 738 000 000	240 000 000	
	PROGRAMME PUMA	3 500 000 000	3 500 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	10 738 000 000	240 000 000	

PAP – GOUVERNANCE ELECTORALE

PRESENTATION DU PROGRAMME

Présentation du programme

La longue tradition démocratique du Sénégal favorisée par la tenue régulière d'élections tient, au-delà de l'implication de tous les acteurs à travers un processus essentiellement consensuel, à la bonne répartition des rôles entre des organismes de gestion des élections (OGE) situés à trois (3) niveaux de responsabilité : le Ministère de l'Intérieur, administration centrale et déconcentrée chargée de l'organisation matérielle en relation avec le ministère des affaires étrangères et des sénégalais de l'étranger (pour l'étranger), la Commission électorale nationale autonome (CENA), organe chargé de la supervision et du contrôle du processus électoral et, enfin, la Justice chargée, entre autres, de vider les contentieux et de proclamer les résultats.

Il s'agit, dans ce programme, de renforcer les capacités de l'Etat en matière d'organisation des élections et de consultations populaires (référendums) en permettant l'acquisition à temps de la logistique et du matériel lourd et donc d'accroître les capacités du Ministère à organiser convenablement les élections et les référendums de manière à maintenir l'image démocratique du Sénégal.

Il s'agit, en outre, de renforcer les capacités du département en matière d'éducation électorale, à l'effet d'accroître la sensibilisation, l'information et la formation des citoyens et, au-delà, de tous les acteurs du processus électoral.

En effet, une bonne organisation d'élections, avec à la clé des résultats incontestables, renforce la démocratie et garantit une stabilité sociale favorable à l'environnement des affaires.

Ainsi, au moment où notre gouvernement s'est engagé résolument dans la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent notamment dans son axe 3 (Gouvernance-Institutions-Paix et Sécurité), ce programme contribuerait à accompagner cette dynamique.

2.5 Stratégie opérationnelle

Dans la perspective des prochaines élections locales, il est impératif pour l'année 2020 de procéder à la revue technique du cadre légal, à la révision des listes électorales, à la consolidation du fichier électoral, au traitement des données et production des cartes d'identités biométriques CEDEAO faisant office de cartes d'électeurs, à la distribution desdites cartes, à l'acquisition de matériel électoral complémentaire, au transport et à la logistique subséquente...

1.3 Cartographie administrative du programme

Programmes / Projets	Services responsables
ELABORATION DE CARTES D'ELECTEURS ET D'IDENTITES BIOMETRIQUES	Direction de l'Automatisation des Fichiers (DAF)

1. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Actions	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Références 2019	Cibles 2020
Organisation matérielle efficiente des élections	Assurer une organisation matérielle efficiente des élections et référendums	Le matériel électoral est disponible à temps et en quantité suffisante	Pourcentage du matériel récupéré et stocké	Nombre de matériels récupérés et stockés / nombre total de matériels à récupérer	Rapport DOE	38 %	40 %
			Nombre de bureaux de vote dotés de matériel électoral suffisant et à temps	Comptage	Rapport DOE	14 651	15 000
		Toutes les cartes d'identités biométriques CEDEAO faisant office de cartes d'électeurs sont éditées et distribuées	Nombre de cartes éditées et distribuées	Comptage	Rapport DAF/DGE	6 683 000	7 000 000
Education électorale des citoyens et acteurs électoraux	Assurer une éducation électorale pour les citoyens et les acteurs électoraux	Les acteurs intervenant dans le processus électoral sont formés	Nombre d'acteurs électoraux formés	Comptage	Rapport DFC	46 400	48 000
			Nombre de sessions de formation organisées	Comptage	Rapport DFC	30	40

	Les citoyens participent massivement aux votes et maîtrisent les techniques de vote	Taux de participation à la révision	Nombre d'inscrits/ nombres d'électeurs potentielles non-inscrits	Rapport DFC	70 %	60%
		Taux de participation au scrutin	nombre de votants/ Nombre d'inscrits	Rapport DFC	78 %	55%
		Taux de bulletins nuls	Nombre de bulletins nuls/nombre total des votants	Rapport DFC	5 %	4 %

Source : DGE – DAF

2. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

2.1. Présentation des crédits du programme par actions/activités et par nature économique de dépense

Actions	Activités	Nature de dépense							Total		
		Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital				
		CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Organisation matérielle efficiente des élections	Réviser les listes électorales										
	Organiser matériellement les élections locales		83 562 585								83 562 585

	Appuyer les services intervenant dans le processus électoral								
	Appuyer le fonctionnement du service	123 593 596	40 000 000						
	ELABORATION DE CARTES D'ELECTEURS ET D'IDENTITES BIOMETRIQUES					50 000 000 000	10 065 293 624	50 000 000 000	10 065 293 624
TOTAL ACTION 1_P5 : Organisation matérielle efficiente des Elections		123 593 596	123 562 585			50 000 000 000	10 065 293 624	50 000 000 000	10 312 449 805
Education électorale des citoyens et acteurs électoraux	Renforcer les capacités des acteurs du processus électoral		20 000 000						20 000 000
	Sensibiliser les citoyens sur le processus électoral		138 000 000						138 000 000
TOTAL ACTION 2_P5 : Education électorale des citoyens et acteurs électoraux			158 000 000						158 000 000
Total		123 593 596	281 562 585			50 000 000 000	10 065 293 624	50 000 000 000	12 570 449 805

2.2. Evolution des crédits du programme

Nature de dépense	Année 2018	Année 2019 (LFI)	Année 2020	Variation (2020-2019)	Justification
Personnel	129 460 160	137 447 040	123 593 596	-13 853 444	
Biens et services	3 040 000 000	6 704 488 585	281 562 585	-6 422 926 000	
Transferts courants	2 095 871 000	4 589 333 810	2 100 000 000	-2 489 333 810	
Investissements exécutés par l'Etat			-		
AE					
CP					
Transferts en capital			-		
AE	12 500 000 000	5 558 000 000	50 000 000 000	44 442 000 000	
CP	12 500 000 000	5 558 000 000	10 065 293 624	4 507 293 624	
Total	17 765 331 160	16 989 269 435	12 570 449 805	-4 418 819 630	

2.3. Justification des dépenses par nature

a. Dépenses de personnels

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Gouvernance électorale	Organisation matérielle efficiente des élections	Hierarchie A	5	31 841 988
Gouvernance électorale	Organisation matérielle efficiente des élections	Hierarchie B	14	69 173 120
Gouvernance électorale	Organisation matérielle efficiente des élections	Hierarchie C	3	6 657 064
Gouvernance électorale	Organisation matérielle efficiente des élections	Hierarchie D	6	15 921 424
Total Gouvernance électorale			28	123 593 596

b. Dépenses de biens et services et transferts courants

Articles	2019	2020	Variations	Justifications
60- Achats de Biens et services	6 704 488 585	281 562 585	-6 422 926 000	
61-Acquisition de services				
62-Autres services				
64-Transferts courants	4 589 333 810	2 100 000 000	-2 489 333 810	
Total	11 293 822 395	2 381 562 585	- 8 912 259 810	

c. Dépenses d'investissements

Tableau de budgétisation des projets

Projets	Articles	Montant 2019	Montant 2020	Variation	Justifications
ELABORATION DE CARTES D'ÉLECTEURS ET D'IDENTITÉS BIOMÉTRIQUES	22-Acquisition et aménagement				
	23-Constructions, grosses réparations				
	24-Matériel et mobilier				
	25-Equipements militaires				
	4-Transferts en capital	5 558 000 000	10 065 293 624	4 507 293 624	
Total		5 558 000 000	10 065 293 624	4 507 293 624	

Tableau des échéanciers AE associé aux CP

Action	Activités/projets	Montant exécuté en 2018		Montant 2019		Montant 2020		Justification
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Organisation matérielle efficiente des élections	ELABORATION DE CARTES D'ÉLECTEURS ET D'IDENTITÉS BIOMÉTRIQUES	12 500 000 000	12 500 000 000	5 558 000 000	5 558 000 000	50 000 000 000	10 065 293 624	

2.4. Présentation des structures autonomes rattachées

Commission électorale nationale autonome (CENA)

Actions	Activités/projets	Montants	Résultats attendus	Indicateurs	Cibles 2020
	Superviser et contrôler les opérations électorales	2 100 000 000			